



*Communiqué de presse
Paris, le 3 février 2020*

Ouverture d'un centre d'hébergement pour favoriser l'insertion des familles est-européennes issues des bidonvilles et campements illicites

Le centre d'hébergement de stabilisation, dit « le MESNIL » été inauguré, ce jour, par le maire de Stains, en présence des représentants du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et de la Seine-Saint-Denis. Géré par l'association « Les Enfants du Canal », ce dispositif « Mission expérimentale de Suivi Novateur et d'Insertion par le Logement » MESNIL, permettra à 60 familles d'être suivies. 30 d'entre elles pourront bénéficier d'un logement temporaire et être accompagnées par les professionnels de l'association.

L'originalité de ce projet tient notamment en ce que les 60 familles (en file active), sont suivies avant, pendant et après leur séjour dans le centre.

Au cours de leur séjour dans ce centre, les familles bénéficieront d'un accompagnement socio-économique grâce au travail des professionnels de l'association « les enfants du canal ». Les résidents se verront ainsi proposer des formations professionnalisantes ainsi que des activités de maraîchage et de jardinage sur le site afin de favoriser leur accès à l'emploi. Elles seront également accompagnées dans leurs demandes de logement.

Fruit d'un partenariat étroit entre l'Etat et les collectivités, ce projet représente l'une des déclinaisons opérationnelles des orientations des circulaires interministérielles de 2012 et 2018 et du plan régional de résorption des bidonvilles et des campements illicites.

A ce titre, il est financé par l'Etat, le fonds social européen, la région d'Île-de-France et la ville de Stains.

D'ores et déjà, parmi les 57 familles accompagnées depuis 2017, 28 personnes ont un contrat de travail, 35 ont suivi une formation vers l'emploi et 12 familles sont relogées dans un logement social.

Le site d'hébergement de stabilisation permet, comme d'autres sites déjà ouverts par l'Etat à Ivry-sur-Seine, Saint-Denis, ou de Champs-sur-Marne, de donner une vraie chance d'insertion et de sortie de la grande précarité.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)